

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 08 FEVRIER 2015

Présents : Françoise FONTANA, Jean-Noël CAUSSE, Jean-Michel TAILLANDIER, Stéphane VINCENT, Olivier ULRICH, Claude GARAPON, Jacques CLAY, Pierre CHANTEREAU, Elisabeth SCIUS, Michèle NASRAOUI, Isabelle PATUREL, Pascale VIROT, Aïda MATERIC, Cyrille BOULLLOUD

Absents :

Absents excusés : Nancie FROMONT (pouvoir donné à Françoise FONTANA)

Secrétaire de séance : Elisabeth SCIUS

Ouverture à 19H15

Françoise Fontana demande à ce qu'un point soit rajouté à l'ordre du jour : voir 4. ERDF : cartographie

Le conseil municipal donne son approbation

1. Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal approuvé à l'unanimité

2. FINANCES:

2.1 Clôture de l'exercice 2015 du budget principal :

Approbation du Compte Administratif

L'année 2015 a été marquée comptablement par deux événements majeurs :

1/ Le transfert de compétences à la Métropole qui se traduit par une prise en charge, à partir du 01/01/2015, par la Métropole des dépenses afférentes à ses compétences. La commune verse à la Métropole une somme annuelle de 102.000 euros, somme figée pour les années à venir.

2/ L'intégration au budget général d'écritures en lien avec le budget d'assainissement clos au 01 juillet 2014.

Le compte administratif au budget principal pour l'année 2015 s'établit ainsi :

Budget principal		Dépenses	Recettes	Solde	Résultat de l'exercice
Réalizations de l'exercice	Fonctionnement	938 623.19	1 023 660.52	85 037.33	370 325.68
	Investissement	203 294.13	488 582.48	285 288.35	

Par chapitre, l'activité 2015 peut être synthétisée ainsi :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
	Budget	CA	Budget	CA	
Charges générales	281 705	260 915	0	0	Résultat de fonctionnement reporté
Charges de personnel	431 830	426 110	3 000	5 327	Atténuations de charges
Autres charges de gestion	97 700	90 529	10 000	4 483	Opération d'ordre
Charges financières (intérêts d'emprunt)	39 800	34 412	154 200	160 994	Produits des services
Charges exceptionnelles	10 145	6 602	669 250	676 239	Impôts et taxes
Opérations d'ordre	13 000	12 919	120 330	121 688	Dotations, subventions
Atténuation de produits	111 200	107 137	46 000	46 750	Autres produits de gestion
Dépenses imprévues	6 000	0	0	7	Autres produits financiers

Virement à la section d'inv.	15 830	0	6 480	8 173	Produits exceptionnels
TOTAL DEPENSES	1 007 210	938 623	1 009 260	1 023 661	TOTAL RECETTES

Quelques commentaires:

L'augmentation ressources fiscales est liée à l'augmentation des bases (taux inchangés),

La dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat a baissé de 22 000€ par rapport à 2014,

Les autres postes de recettes sont conformes au prévisionnel,

Le chapitre atténuation de produits inclut l'attribution de compensation versée à la métropole et le versement au titre du *fond de péréquation intercommunale et communale*,

La section de fonctionnement dégage un solde positif de 85 000€ en 2015 contre un budget prévisionnel de 16 500 € grâce à un bon contrôle des dépenses et à comparer au solde positif de 134 000€ en 2014 ; cet écart s'explique par la baisse de la DGF et la subvention communale au profit de la crèche. La baisse de la DGF va d'ores et déjà se poursuivre en 2016.

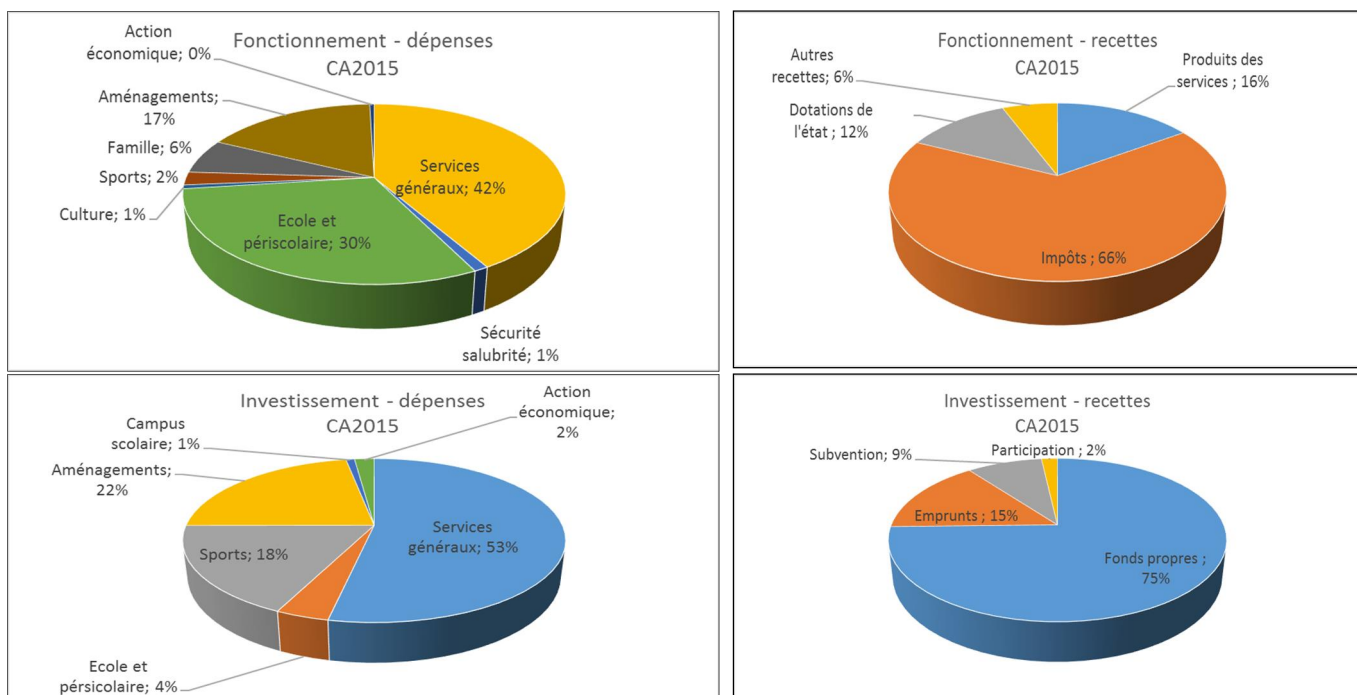
Suite à une question posée par une élue, il est précisé qu'un travail est en cours sur les solutions de portage de repas à domicile par les services communaux (livraison de 4 foyers seulement actuellement).

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
	Budget	CA	Budget	CA	
Résultat antérieur	0	0	259 427	0	Résultat antérieur
Virement	0	0	1 920	0	Subvention
Dotation	0	0	15 830	0	Virement de la section de fonct.
Dépenses imprévues	10 000	0	2 000	0	Produits de cession
Opérations d'ordre	10 000	4 483	13 000	12 919	Opérations d'ordre
Emprunt (remb. Capital)	137 000	106 869	119 496	351 808	Dotations et fonds divers
Immobilisations incorporelles	19 754	7 692	473 000	73 000	Nouveaux Emprunts
Immobilisations corporelles	51 185	25 373	74 233	41 926	Subventions d'investissement
Immobilisations en cours	504 834	49 948	0	0	Immobilisations reçues en affect.
Travaux pour compte de tiers	2 000	1 805	2 000	1 805	Travaux pour compte de tiers
Opérations sous mandat	7 374	7 124	7 374	7 124	Opérations sous mandat
TOTAL DEPENSES	742 146	203 294	968 279	488 582	TOTAL RECETTES

Le chapitre « Dotations et fonds divers » regroupe le fonds de compensation de TVA pour 80 000€ au titre des travaux plus 124 467€ au titre des travaux d'assainissement et 10 000€ de taxe d'aménagement.

Deux nouveaux emprunts ont été contractés en 2015 pour 29 000 dans le cadre d'un prêt relais en attente du versement du FCTVA sur l'opération de sécurisation de l'entrée de village et pour 44 000€ dans le cadre de la renégociation d'un prêt relais en lien avec l'aménagement de l'ancienne mairie.

Par domaine d'activité, 2015 peut se résumer ainsi en section de fonctionnement (détail par service analytique en annexe) :



Hors de la présence de Madame le Maire, le conseil municipal est sollicité pour approuver le compte administratif 2015 du budget principal. Vote : unanimité

2.2 Clôture de l'exercice 2015 du budget principal : Approbation du Compte de gestion

Il est rappelé que le compte de gestion constitue la réédition (élaboration et communication) des comptes du comptable (le trésor public) à l'ordonnateur (le maire).

Considérant les autorisations budgétaires successives (budget primitif et décisions modificatives), les titres des créances à recouvrer et les mandats de dépenses à payer, et les écritures d'ordres passées,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Considérant que ce compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve de la part de l'ordonnateur sur la tenue des comptes, le conseil est sollicité pour approuver le compte de gestion du budget principal pour l'exercice 2015.

Vote : unanimité

2.3 Transfert du solde budgétaire d'assainissement entre la commune et la Métropole

Au 1^{er} juillet 2014, la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole a repris la compétence assainissement sur l'ensemble de son territoire. Le transfert a donné lieu à la clôture de l'exercice du budget annexe de l'assainissement entraînant la réintégration des actifs et passifs dans le budget communal principal et la mise à disposition obligatoire des immobilisations nécessaires à l'exercice du service ainsi que les droits et obligations y afférents, notamment en matière d'emprunt à rembourser au profit de la Métropole.

Le principe général concernant le devenir des excédents afférents aux compétences transférées, est le suivant : le résultat de clôture constaté avant le transfert est maintenu dans la comptabilité de la commune ; toutefois l'assainissement constitue un cas particulier qui en tant que service public local industriel et commercial (SPIC) est soumis au principe de l'équilibre financier et de l'impossibilité de financement par le budget principal.

Par conséquent, il convient de transférer à la Métropole :

- résultat de clôture au 31/12/2014	225 581.73 €
- corrections due au titre des charges impayées	-776.66 €
- corrections dues des recettes encaissées après 31/12/2014 au titre de travaux engagés avant (FCTVA)	124 467.00 €
Solde "redressé" à transférer	349 272.07 €

Vote : unanimité

3. FONCIER :

3.1 Convention autorisant la vente de bois communaux

Les parcelles communales cadastrées AK33, AK34 et AK37 sont actuellement encombrées par des arbres tombés en travers du ruisseau. Afin d'évacuer ces arbres et quelques végétaux morts sur pieds, il est proposé au conseil d'autoriser la vente de bois sur pied à Vincent MIHATSCH pour 7euros du m³ pour un volume estimé ce jour à 15m³, ce volume sera actualisé après la coupe. Les essences sont frênes, châtaignier, acacia et merisier ; les arbres au sol inutilisables seront uniquement débités et laissés sur place. Vote : unanimité

3.2 Renouvellement de bail agricole et prêt à usage pour un bien agricole

Depuis 2015, la commune a engagé un travail de remise à plat des baux agricoles en partenariat avec la chambre d'agriculture de l'Isère afin d'actualiser les loyers sur la base de l'arrêté préfectoral du 28 février 2013 qui fixe un système en points à l'hectare. Le conseil est sollicité pour approuver les contrats suivants concernant des terrains communaux.

Bail à ferme avec Francine MURE

Désignation et superficie : parcelle AB27 en zone ND (zone naturelle) d'une contenance de 4.9463 hectares
Durée du bail : 9 ans. Prix du bail : considérant la valeur agronomique plutôt faible de la parcelle, son exposition correcte, un régime des eaux incertain et une pente plutôt forte (sans mécanisation possible), le loyer estimé à 20 points par hectare ou compte tenu de la superficie de la parcelle, un total arrondi à 99 points. Sachant que l'arrêté préfectoral a fixé en 2015 la valeur du point à 1.863€, **le loyer 2015 est évalué à 181.17€**. Dans ce cadre, les termes du présent bail viendront annuler et remplacer la délibération du 22/12/2014 qui avait autorisé le renouvellement du bail sur la base d'une indemnité annuelle de 253.84€. Vote : unanimité

Prêt à usage pour un bien agricole avec Philippe ROUYER représentant le GAEC du THICAUD

Désignation et superficie : parcelle AI20 d'une contenance de 695M²

Durée du prêt : 1 an avec reconduction tacite possible sauf si l'une ou l'autre des parties manifeste sa volonté d'y mettre fin

Prix du bail : le loyer est évalué à 5€, compte tenu de ce montant modique il est proposé de laisser l'usage de ce « bout » de terrain à titre gratuit. Vote : unanimité

3.3 Réhabilitation des chemins piétons

Le conseil municipal souhaite promouvoir les cheminements « doux » (piétons et vélos) et développer des circuits pédestres à travers la commune. S'appuyant sur le travail de recensement des voiries, réalisé par les services techniques et les élus, le conseil entend rendre à la circulation l'ensemble des chemins.

Pour ce faire, la collectivité entamera les procédures administratives nécessaires pour récupérer le cas échéant la jouissance des chemins actuellement impraticables au public. En aucun cas, elle n'envisage la vente de ses parcelles.

Vote : unanimité

4. ERDF : cartographie

Convention de mise à disposition gratuite de données numériques géo-référencées relatives à la représentation à moyenne échelle des ouvrages des réseaux publics de distribution. Vote : unanimité

5. Informations diverses

- Transfert de la compétence éclairage public à Grenoble Alpes Métropole repoussé par décision du Préfet. Actuellement cette compétence est exercée par le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère)
- Compte rendu succinct du dernier conseil communautaire par JN CAUSSE :
 - * Discussion en cours pour un relèvement du taux de la Taxe des Ordures Ménagères (TEOM) 2016.
 - * Taux imposition métropolitain proposé au niveau 2015 y compris au niveau de la CFE (Contribution Financière des Entreprises) et de la CET (Contribution Economique Territoriale)
 - * Intégration du personnel pas stabilisée fin 2015
- Fibre optique : plan départemental de développement de la fibre à très haut débit
 - * Création d'une boucle optique partagée pour les 22 communes concernées au sein de la Métropole, dont Herbeys, et création de 6 centres de répartition
 - * Développement de liaison entre la boucle et chaque commune pour alimenter les services publics prioritaires
 - * Fin du déploiement aux particuliers prévue en 2021
- Assainissement : opération programmée au premier semestre 2016 pour le raccordement des habitations du secteur du Rabbit.
- Prochain commission « Embellissement centre bourg » vendredi prochain à 20h30
- Madame le maire rappelle qu'une association « Herbeys accueil solidaire » a été créée et que la commune est prête à guider, informer et mettre en lien avec les collectivités territoriales en charge de ce dossier.
- Affouage : les herbegeois intéressés par du bois provenant de la forêt communale sont invités à s'inscrire à la mairie jusqu'à fin septembre pour une coupe qui s'effectuerait en novembre sur la parcelle n°5 côté ouest au Fort des 4 Seigneurs.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL PREVU LE 21 MARS 2016 A 19H00

Annexe : CA2015 Herbeys budget principal – détails par service analytique (1/2)

Section de fonctionnement

Dépenses

Recettes

Op.non ventilable	47330	5%	160 994	16%	Produits des services
Administration générale	156692	17%	676 239	66%	Impôts
Assemblée locale	45755	5%	121 688	12%	Dotations de l'état
Communication	6568	1%	64 739	6%	Autres recettes
Festivités	19131	2%			
Aides aux associations	7750	1%			
Cimetières	0	0%			
Métropole	107137	11%			
Pompiers	6278	1%			
Hygiène et salubrité	3502	0%			
Collège	200	0%			
Ecoles maternelles	50170	5%			
Ecoles primaires	8796	1%			
Ecoles	65114	7%			
Cantine garderie	143489	15%			
NAP	17146	2%			
Bibliothèque	4981	1%			
Eglise	1295	0%			
Eqpt sportifs	468	0%			
MPT	21553	2%			
CEMJ	46	0%			
CCAS	9359	1%			
Aide à l'emploi	3546	0%			
Portage repas	11327	1%			
Crèche et garderie	34351	4%			
Services techniques	52172	6%			
Assainissement	407	0%			
Propreté urbaine déneigement	22334	2%			
Eclairage public	5998	1%			
Voirie	42028	4%			
Espaces verts	36006	4%			
Environnement	3455	0%			
Intervention économique	4241	0%			
Total	938 623		1 023 661		Total

Annexe : CA2015 Herbeys budget principal – détails par service analytique (2/2)

Section d'investissement

			Dépenses		Recettes	
0	Op. non ventilables	106 869	53%	364726.99	75%	Fonds propres
	Adm. générale	1 172	1%	73000	15%	Emprunts
	Festivités	143	0%	41926.44	9%	Subvention
				8929.05	2%	Participation
2	Ecole	1 614	1%			
	Cantine-garderie	5 610	3%			
	Périscolaire	517	0%			
4	Eqpt sportifs	28 860	14%			
	MPT	7 603	4%			
8	Services techniques	4 620	2%			
	Assainissement	7 124	4%			
	Eclairage public	0	0%			
	Autres réseaux	2 959	1%			
	Voirie	28 576	14%			
	Espaces verts	1 850	1%			
	Commerce	4 022	2%			
	Campus scolaire	1 756	1%			
Total		203 294		488 582		Total